

Plan de Prévention des risques technologiques (PPRT) autour de POLYREY à BANEUIL (24)

L'arrêté préfectoral, du 28 septembre 2007, a prescrit l'élaboration d'un PPRT autour de la société POLYREY sur partie des territoires des communes de Baneuil, Lalinde et Couze Saint-Front. (cet arrêté et les documents préparatoires peuvent être consultés en mairie ou sur le site Internet de la DRIRE : www.aquitaine.drire.gouv.fr : rubrique environnement puis CLIC-PPRT)

Dans le cadre de la concertation prévue à l'article 5 de cet arrêté une

réunion publique d'information aura lieu

le vendredi 30 mai 2008 à 18 h 00

à Baneuil à la Salle des Fêtes

en présence des représentants de l'Etat, des maires des communes de BANEUIL, LALINDE et COUZE Saint FRONT, du président du C.L.I.C. (Conseil Local d'Information et de Concertation) et du directeur du site POLYREY.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

Accueil par le Maire de Baneuil

- Exposé de la démarche P.P.R.T (Plan de Prévention des Risques Technologiques) par Madame Anne LAUBIES, Sous-Préfet de Bergerac,
- Présentation du C.L.I.C. par Monsieur Jean-Paul MINGASSON, président du CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation)
- Projection d'un film sur les PPRT
- Présentation de l'établissement Polyrey et des mesures de réduction du risque à la source par le Directeur du site et les représentants de la D.R.I.R.E. (Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement)
- Exposé sur les enjeux du territoire concerné, principes et propositions de zonages et de règlement pour l'urbanisation autour du site par les représentants de la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement)

Echanges avec les participants